

MAIRIE DE LONGPERRIER

Mesdames, Messieurs Membres du Conseil Municipal

Réunion du conseil municipal

Pour non atteinte du quorum à la réunion du 25 novembre 2024 selon l'article L21.21.17 du CGCT

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie de Longperrier, le 29 novembre 2024 à 15 h 30 en session ordinaire et en séance publique :

ORDRE DU JOUR:

- Approbation des procès-verbaux du 30 septembre et 21 octobre et des comptes-rendus des 4 et 25 octobre 2024
- Convention avec le CDG77 pour l(assurance risques statutaires
- Décision modificative N°2
- Subvention du CCAS
- Convention de participation des frais de fonctionnement des enfants de Longperrier scolarisés au collège de Moussy le neuf
- Questions diverses

Fait en Mairie. le 26 novembre 2024

Maire, Michel Mouton